

LE TOUR d'HORIZON

www.mairie-angerville.fr



LE JOURNAL DE LA VILLE D'ANGERVILLE

N° 79 | février, mars, avril 2015



pages 4 et 5

grand angle

À L'ÉCOLE DE LA VIE

Depuis la rentrée des classes, plusieurs dispositifs ont été mis en place aux écoles pour favoriser le bien-être des enfants. La ville propose et finance des activités culturelles et de découverte et s'attache par ailleurs à sensibiliser les enfants aux valeurs fondamentales du bien vivre ensemble.



page 6

Sécurité : nos efforts payent !
-60 % de cambriolages depuis un an.



page 8

Parole aux jeunes

La ville lançait le 12 décembre dernier ses toutes premières Assises de la jeunesse, un moment privilégié pour rencontrer et écouter les 12-25 ans



page 10

PMI

Le Président du Conseil général, Jérôme GUEDJ et le Maire, inauguraient le centre de la PMI



Ma pensée du jour EXPOSITION DE DESSINS RÉALISÉS PAR LES ÉLÈVES DE CE2, CM1 ET CM2 DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, dans le cadre des cours d'arts visuels dispensés par Maité Vilar et financés par la ville. Expressions libres des enfants recueillies pendant un mois suite aux événements tragiques intervenus en début d'année.

Sommaire

ma ville

Une image à votre service.....	page 2
Edito du Maire.....	page 3
Numéros utiles.....	page 3
Grand Angle : à l'école de la vie.....	page 4
Sécurité : nos efforts payent.....	page 6
Parole aux habitants.....	page 7
Voisins vigilants.....	page 7
Parole aux jeunes.....	page 8
Toujours plus d'animations en ville.....	page 9
De nouveaux services.....	page 10
Visite du Préfet de l'Essonne.....	page 10
Territoires de demain.....	page 11
Vent debout contre les éoliennes.....	page 11
Angerville avance.....	page 12
Elections départementales.....	page 13
Des commerçants à votre service.....	page 13
Tous citoyens.....	page 13
Retour en images	page 14
histoire	
Les planteurs de caïffa.....	page 16
vie associative	page 18
agenda	page 22
état-civil	page 22
tribunes	page 23



2015 nous a ouvert ses bras et même si le contexte budgétaire s'annonce très tendu en raison du désengagement croissant de l'État, tout sera fait, cette année encore, pour ne pas augmenter les taux de fiscalité communale.

Pour autant, même si nous continuerons, le plus longtemps possible, à jouer ce rôle de «bouclier», je ne sais pas combien de temps encore les collectivités pourront payer le déficit de l'État sans rogner sur les services publics de proximité. C'est une fatalité à laquelle je refuse de me résoudre et qui me conduit aujourd'hui à dénoncer fermement ces coupes drastiques qui reviennent à faire payer aux communes la mauvaise gestion des comptes de l'État depuis plus de 30 ans !

Pour autant, cela n'enlève en rien à notre détermination d'avancer à vos côtés, pour notre ville. À l'heure où nos concitoyens s'interrogent sur l'action de leurs élus, je pense que ces derniers doivent être sur le terrain, au travail et à leur écoute.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que se sont déroulées les premières rencontres de quartiers les 16, 17 et 18 décembre, lesquelles faisaient suite à l'organisation des premières assises de la jeunesse. Vous donner la parole, être à votre écoute, discuter en toute franchise et sans filtre, voilà l'engagement qui est mien et partagé par la majorité des élus de votre Conseil. C'est aussi savoir dire pourquoi certains choix sont arrêtés et ne pas avoir peur du dialogue.

A l'occasion des vœux, j'ai aussi eu l'occasion de rappeler la situation du dossier éolien. Un article plus complet, dans ce bulletin, vous apportera les informations que j'ai communiquées. Vous le voyez, les dossiers ne manquent pas et j'espère pouvoir vous en entretenir à l'occasion des prochaines réunions de quartiers en juin prochain. Venez nombreux y participer pour parler de cette ville qui nous rassemble !

J'en profite enfin pour vous annoncer l'entrée au Conseil de Madame Patricia ANIECOLE, en remplacement de Madame Isabelle GAILLARD qui, pour raisons personnelles, a présenté sa démission.

Et je vous souhaite bonne lecture de votre bulletin d'information.

Le Maire

Johann MITTELHAUSSER



Patricia ANIECOLE
Conseillère Municipale
nouvellement installée

Direction de la publication : Tiphonie LE VEZU • **Contrôle éditorial :** Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN MICHEL, Maité DELACHAUME, Angéline SOHIER, Marine FAGUERET • **Crédits photos :** Pierre BONNEAU, Myriam REBUT, Pierrette DUMENOIR • **Conception graphique :** Myriam REBUT

Imprimé à 2000 exemplaires avec des encres végétales sur du Cyclus Print 80 g certifié recyclé.

Numéros utiles

Pompiers.....	18
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17
Brigade d'Angerville.....	01 64 95 20 22
Mairie.....	01 64 95 20 14
(pendant les horaires d'ouverture)	
Maison de retraite.....	01 64 95 22 49

École élémentaire.....	01 64 95 25 04
École maternelle.....	01 64 95 25 03
Salle polyvalente.....	01 64 95 20 95
déchetterie.....	01 64 95 39 39
Piscine intercommunale.....	01 64 95 33 04
Bibliothèque intercommunale.....	01 64 95 28 36
Communauté de communes (CCESE).....	01 69 92 68 11
Sous-préfecture d'Etampes.....	01 69 91 91 91

À L'ÉCOLE DE LA VIE



Depuis la rentrée des classes, plusieurs dispositifs ont été mis en place aux écoles pour favoriser le bien-être des enfants. La ville propose et finance des activités culturelles et de découverte et s'attache, par ailleurs, à sensibiliser les enfants aux valeurs fondamentales du bien vivre ensemble. Coup de projecteur.

Des ateliers pendant la pause méridienne

■ La municipalité, opposée à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires depuis le renouvellement du Conseil Municipal, en raison de leur impact sur la vie et l'organisation des familles, s'est malgré tout vu imposer le schéma départemental caractérisé par un allongement de la pause méridienne, la fin des cours à 16h et des cours le mercredi matin.

Naturellement obligée de s'organiser et de pallier à l'allongement de la pause méridienne et bien qu'opposée à la mise en œuvre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) portées par la réforme (les NAP nécessitent un encadrement particulier et le recrutement très coûteux d'intervenants extérieurs), la ville a mis en place, dès la rentrée des vacances de la Toussaint, divers ateliers pour les élèves qui déjeunent à la cantine.

3 choix sont offerts aux enfants :

- Des jeux sportifs ou collectifs
- Une ludothèque ou des contes animés
- Des activités manuelles.

En plus d'un temps de loisirs et de plaisir pour les enfants, ces activités génèrent une relation différente entre les enfants et le personnel communal qui les encadrent.

«**Désormais nos enfants nous parlent de Marie Pierre, Martine, Doriane, Laurence, Myriam... et plus «des dames de cantine». Ils les appellent par leur prénom, ce qu'ils ne faisaient pas avant**» indique un parent d'élève de l'école maternelle.

Grâce à ces activités, les conditions de reprise des cours se sont améliorées. Les enseignants rencontrent moins de difficultés :

«**avant les élèves revenaient de la cantine agités et nous mettions un certain temps à les faire se reconcentrer. Maintenant la transition entre le midi et la classe est plus facile, les enfants sont plus calmes**» souligne une enseignante de l'école élémentaire.

Tout le monde s'y retrouve ! Le personnel communal se sent valorisé et responsabilisé car la ville s'est donnée les moyens de les accompagner dans leurs nouvelles missions.



Un personnel municipal formé au BAFA.

■ Soucieuse de l'épanouissement professionnel de ses agents et parce qu'elle souhaitait la réussite de ces activités méridiennes, la ville a fait le choix de former vingt d'entre eux au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA). Dès cet été, les formations ont commencé et se poursuivent aujourd'hui pendant les vacances scolaires et le mercredi au centre de loisirs d'Angerville.

«**Je suis très contente de suivre cette formation. On apprend beaucoup. C'est profitable à la fois pour nous sur le plan professionnel et pour les enfants**» confie Martine, le sourire aux lèvres.

Parallèlement, les activités culturelles se poursuivent. Initiées depuis 2009 et portées par des intervenants qualifiés en lien avec les enseignants volontaires, ces activités culturelles permettent aux enfants, sur le temps scolaire, de développer leurs capacités expressives, corporelles, verbales et imaginatives (autant d'acquis qu'ils pourront mettre à profit toute leur vie durant) grâce à une initiation aux arts plastiques, à la musique et au théâtre. Ces activités donnent lieu chaque année à divers restitutions pour la plus grande fierté de leurs parents.

Prochainement, des aides aux devoirs

Suite une consultation des familles, la ville proposera à la rentrée 2015, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne, un service d'aide aux devoirs moyennant une contribution financière pour les élèves du CP au CM2. Assurée par des enseignants, l'aide aux devoirs devrait profiter à une centaine d'enfants selon les premiers retours.

L'apprentissage du respect

Face aux difficultés rencontrées par le personnel de cantine au moment des repas et suite à une étude portée par la commission des affaires scolaires, la ville a instauré un permis à points, pour rappeler les règles de bonne conduite à la cantine et sensibiliser les enfants aux valeurs qui s'inscrivent au bien vivre ensemble.

Ainsi, chaque élève de l'école élémentaire s'est vu remettre, après une période de sensibilisation, un permis de 15 points qui leur a été présenté le 14 novembre dernier par l'Adjointe chargée des affaires scolaires. Celui-ci doit permettre aux enfants de mieux mesurer leurs actes et de les responsabiliser. Au regard de leurs comportements, ils peuvent se voir retirer des points, lesquels peuvent être récupérés en cas de bonne conduite.



CHIFFRES CLÉS

- ▶ 513 élèves
- ▶ 20 agents communaux formés au BAFA
- ▶ 120 repas servis par jour en moyenne
- ▶ 70 % du prix du repas subventionné par la commune
- ▶ 8 000 € consacrés par la commune au développement culturel
- ▶ 7 ATSEM à l'école maternelle

«La parole à mon école»

Commémoration du 11 novembre



■ Les élèves de l'école élémentaire ont répondu présents pour ce devoir de mémoire et c'est à plus d'une trentaine qu'ils ont entonné «le chant du départ» pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France.

Classe découverte à Mouthe



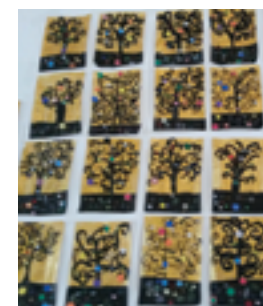
■ Cette année encore, les CM2 d'Angerville ont goûté aux joies de la montagne. Ils sont partis du 10 au 16 janvier 2015, avec les enseignants, à Mouthe, dans un chalet de l'association des P.E.P 91. Au programme de nombreuses activités pour découvrir le milieu montagnard : ski de piste, ski de fond, activité chiens de traîneaux, recherche des traces d'animaux... Malgré une météo capricieuse, tous sont revenus ravis et décorés de leurs performances à ski. Un grand merci aux différents partenaires de l'école, municipalité, association de parents, qui grâce à leur aide financière, ont permis la réalisation de ce projet.

Arts visuels



■ Au premier trimestre, les classes de CE1 ont travaillé autour d'un projet sur les arbres en Arts Visuels grâce à l'intervention de Karen Toutain

(professeur en Arts Plastiques). Les enfants ont ainsi découvert des artistes comme Fabrice Pelletier, le Douanier Rousseau, Yves Klein, David Hockney, Gustave Klimt ... Ils ont réalisé des œuvres en volume ou en aplat en utilisant différentes techniques et différents outils. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir pendant les séances et auraient bien voulu prolonger cette expérience.



SÉCURITÉ : NOS EFFORTS PAYENT !

■ La sécurité, ce droit essentiel dont doit disposer chaque citoyen de cette commune à vivre sereinement et sans crainte, est une priorité constante et permanente de la ville.

C'est pourquoi, tous les moyens ont été combinés et mis en œuvre pour parvenir à une amélioration. Et les chiffres sont sans appel :

En Janvier 2015, les cambriolages ont baissé de 60% par rapport à janvier 2014.

Les vols liés à l'automobile ont également baissé de 77%, passant de 9 faits à 2 faits.

Les faits de délinquance en général sont passés de 53 faits en janvier 2014 à 12 faits en janvier de cette année.

Ces excellents résultats, qui ne doivent en aucun cas donner lieu à relâchement, résultent :

- Du déploiement de 11 caméras de vidéo protection sur toute la ville. Leur efficacité dans la résolution de certaines affaires commence à porter ses fruits. L'implantation de 11 caméras

supplémentaires est actuellement à l'étude. Après l'accord préfectoral, nous attendons l'obtention des subventions nécessaires

- Du recrutement d'un ASVP supplémentaire venu accroître la présence et la visibilité sur le terrain d'un service de proximité, permettant la prise de renseignement, la surveillance, la médiation et l'écoute de tous.

- De l'étroite collaboration entre la ville, les ASVP et la gendarmerie qui a été renforcée pour accroître son efficacité et la réactivité, notamment pour les fêtes de fin d'année lors des fermetures des magasins du centre-ville.

- De la mise en place, depuis le 1er juillet dernier, d'un médiateur de rue au service jeunesse, a permis de nouer un véritable dialogue avec nos jeunes et de proposer des solutions alternatives aux rassemblements parfois bruyants de certains. Ce qui venait accroître un sentiment d'insécurité qui n'avait pas lieu d'être. Il fallait simplement de l'écoute !



Nos ASVP À L'HEURE DE LA FERMETURE DES MAGASINS DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Procédure du rappel à l'ordre

LE MAIRE SIGNE UNE CONVENTION AVEC LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE COMMANDANT DE GENDARMERIE.

Qu'est-ce que le rappel à l'ordre ?

Introduit par l'article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le rappel à l'ordre est une faculté pour le maire de procéder à une injonction verbale, dans le cadre de son pouvoir de police administrative (art L.2212-2-1 du CGCT) et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance.

Il ne peut y recourir que pour des faits qui ne constituent pas un délit ou un crime. De même, quand une plainte a déjà été déposée et qu'une procédure pénale est engagée par les autorités judiciaires pour crime ou délit, le maire ne doit pas prononcer de rappel à l'ordre.

Il est donc nécessaire de distinguer le rappel à l'ordre du rappel à la loi prévu par le Code de procédure pénale (art.41-1).

Le rappel à l'ordre peut s'appliquer au non-respect des arrêtés de police du maire lorsqu'ils portent sur des questions de sécurité, de tranquillité ou de salubrité publique, à d'autres faits relevant d'une peine contraventionnelle, à l'absentéisme scolaire, aux incivilités commises par des mineurs, aux incidents aux abords des établissements scolaires, aux conflits de voisinage, aux bruits ou tapages injurieux, aux atteintes aux propriétés publique ou encore à l'abandon d'ordures ménagères, ...

Cette procédure consiste dans le cadre d'un entretien solennel à signifier à l'auteur, mineur comme majeur, de faits «susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et la salubrité publique», la règle de droit, la peine prévue et les risques de sanction encourus en cas de récidive. Il doit favoriser la prise de conscience et s'effectue sur proposition des forces de l'ordre.



SÉCURITÉ
Ayez le réflexe citoyen !

La sécurité est l'affaire de tous. Elle mobilise l'ensemble des acteurs de la ville dont vous faites partie.

Un problème à signaler ?

**Contactez les ASVP :
06 22 27 12 77 ou la
gendarmerie 01 64 95 20 22.**

PAROLE AUX HABITANTS

Retour sur les rencontres de quartiers des 16, 17 et 18 décembre dernier à l'occasion desquelles le Maire et les conseillers ont débattu avec la population sur la vie et les projets de la commune.

Des échanges et du dialogue, une vraie démocratie de proximité !

Une ville, c'est avant tout des habitants. C'est pourquoi, le Maire a souhaité l'organisation de trois rencontres de quartiers neuf mois après son élection pour maintenir un lien de proximité avec eux et pour parler de leur quotidien à Angerville. La gendarmerie, les ASVP et le médiateur du service jeunesse ont répondu présents.

Près de 150 personnes sont donc venues participer à ces moments d'échanges. Ce fut l'occasion pour la municipalité de faire un point sur les projets en cours et la situation à Angerville mais surtout d'écouter les angervillois et de répondre à leurs questions. Ils n'ont d'ailleurs pas hésité à prendre la parole. Les questions et les remarques sont allées bon train.

Dans l'assemblée, les questions s'enchaînent à mesure que les minutes s'égrainent : «*qui gère le ramassage des ordures ménagères et pourquoi n'y a-t-il qu'un seul ramassage par semaine ?*» s'inquiète une dame au deuxième rang. «*Un agrandissement du lotissement de l'Europe est-il envisagé ?*» demande une habitante de ce lotissement.

Situation budgétaire de la commune, politique jeunesse, projet pour la maison de retraite, transport, sécurité, projet de création d'un nouveau gymnase, vitesse en ville, propreté et éclairage des rues... Autant de sujets qui furent abordés en toute transparence et dans un esprit convivial et de dialogue.

La vraie démocratie consiste à donner la parole le plus souvent possible et à maintenir le dialogue avec les citoyens. C'est pourquoi, ces rencontres de quartiers se dérouleront deux fois par an, en juin et en décembre.



**PROTECTION
CITOYENS VIGILANTS**



En liaison directe avec les forces de l'ordre

La mise en place des «voisins vigilants», un nouvel axe en 2015 au service de la sécurité !

Présenté à l'occasion des rencontres de quartiers des 16,17 et 18 décembre 2014, le dispositif de participation citoyenne, les «voisins vigilants», a suscité l'engagement de 17 citoyens vigilants sur la commune. Répartis sur différents secteurs, ils ont pour but de signaler aux forces de l'ordre tout ce qui peut leur paraître inquiétant, anormal ou peu habituel comme comportement ou présence dans leur quartier (démarchage abusif de représentants peu scrupuleux, voiture qui rôde, dégradation de biens publics...) et ce, grâce

à un numéro de téléphone qui leur est spécialement dédié. Aujourd'hui, ils sont répartis comme suit : 6 au lotissement de l'Europe, 3 en centre-ville, 6 pour le Sud-Brigeollet, 1 à Dommerville et 1 pour le Nord de la ville. Ravie que ce dispositif ait déjà suscité l'engagement de 17 angervillois, la ville espère que d'autres se porteront volontaires pour améliorer le maillage de la ville.

La ville est à l'écoute de sa jeunesse



■ Elle lançait le 12 décembre dernier ses toutes premières Assises de la jeunesse, un moment privilégié pour rencontrer et écouter les 12-25 ans, afin de construire un programme d'actions qui réponde concrètement à leurs préoccupations et leurs attentes.

Ils étaient une quarantaine à répondre présents, la ville était à leur écoute. Au début, les échanges sont un peu timides, et puis, un premier s'est lancé. « Est-il vrai qu'un McDonald's va ouvrir sur Angerville ? » Alors, même si la question n'était pas en rapport directe avec ce qu'une ville peut faire pour ses jeunes, elle n'était pas moins dénuée de sens. D'abord parce que l'ouverture de cette enseigne de restauration rapide offrira un certain nombre d'emplois « étudiants » pour ces jeunes et enfin parce qu'elle traduit une envie de leurs parts d'avoiron de l'information sur la vie et les événements de leur commune. Une fois le cap de la première question franchi, les autres suivirent très rapidement donnant ainsi tout son sens à ces rencontres, ayant pour but de dialoguer avec les jeunes.

Le Maire rappela d'ailleurs à cette occasion : « les jeunes sont un atout pour Angerville. Ils doivent donc être entendus. Il ne faut pas craindre la jeunesse, au contraire, il faut construire l'avenir de cette commune avec elle. Et vous êtes nombreux, puisque 60 jeunes ont eu 18 ans en 2014 ».



Et les élus les ont entendus

■ Le sport rassemble ! C'est pourquoi dès les vacances de Noël, le service jeunesse, en partenariat avec l'Association des Jeunes de la Région d'Angerville (AJRA), proposait un programme d'animations autour d'activités sportives, dont un tournoi de foot ayant réuni plus de 40 jeunes sur le city stade.

Déjà des actions concrètes :

- Une politique de prévention et de dialogue avec les jeunes initiée par le médiateur.
- Des activités un vendredi sur deux au gymnase en soirée, pour permettre aux jeunes de se retrouver ailleurs que dans la rue.

- 10 jeunes ont trouvé des emplois saisonniers grâce à l'accompagnement du médiateur
- La construction d'un city stade attendu depuis de nombreuses années
- La mise en place d'un véritable programme d'animations en faveur des jeunes de 12 à 25 ans durant les vacances scolaires de décembre et surtout février.



Le saviez-vous ?



CONDUIRE À PARTIR DE 15 ANS.

Si l'âge légal pour prendre seul le volant reste celui de la majorité (18 ans), les apprentis conducteurs qui optent pour la conduite accompagnée pourront désormais accéder à la formation dès 15 ans (au lieu de 16 jusqu'à présent). Puis, ceux qui comptabilisent les 3 000 km obligatoires pourront se présenter à l'examen du permis avec six mois d'avance sur les autres : dès 17 ans et demi. Mais attention, même en cas de réussite à l'examen, il faudra ensuite attendre la majorité pour pouvoir prendre le volant de manière autonome.

CONSULTEZ VOS RÉSULTATS AU PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE !

Depuis le 19 janvier 2015, la Sécurité routière a mis en ligne un service web ouvert à tous les candidats au permis de conduire. Ce nouveau portail leur permet d'accéder directement à leur résultat d'examen, 48 heures après le passage de l'examen (week-end et jours fériés non inclus), et à leur certificat provisoire. > permisdeconduire.gouv.fr



■ En mars un nouveau médiateur prend le flambeau.

Admis au concours de sapeur-pompier professionnel, Abdraman CAMARA, médiateur jeunesse depuis le 1er juillet dernier, nous quitte.

Sur le terrain, en formation, depuis février auprès des jeunes, Jean-Didier MAM, reprend donc la suite et est désormais le nouveau médiateur de la Ville.

TOUJOURS PLUS D'ANIMATIONS EN VILLE !

Depuis de nombreuses années, la ville s'est attachée à développer des activités culturelles et des animations pour favoriser les rencontres, les échanges et permettre aux angervillois de partager des émotions et des instants sur leur commune.

Car la culture n'est pas qu'une succession de programmations, de dépenses ou d'événement dissonants mais au contraire, elle est l'incarnation d'une volonté de partage, de rencontre et d'ouverture aux autres. C'est tout le sens des désormais traditionnelles soirées théâtres qui ont permis à cette commune d'accueillir de nombreuses pièces, tout aussi diverses les unes que les autres mais aussi et surtout permis aux Angervillois de disposer, à domicile, de programmations de qualité à des tarifs très attractifs. C'est aussi le but que poursuivent les olympiades de la fête patronale du mois de juin, les manifestations en faveur des enfants (halloween, Pâques, Noël). Permettre des rencontres, des instants de vie à vivre sur notre ville !

Et parce que nous sommes tous différents par nos choix, nos goûts et nos attentes, la commune s'efforce de développer de nouvelles animations pour répondre à vos attentes.

De nouvelles animations



Cinéma

Ainsi, depuis novembre dernier, les «instants ciné» ont fait leur apparition à Angerville.

Fruit d'un partenariat avec l'association Cinessonne grâce à une convention de programmation, ces nouvelles programmations permettent de faire venir le cinéma «à domicile» autour d'un concept chaleureux et interactif. En effet, moyennant une petite participation, les spectateurs ont droit à du pop-corn et

du café offerts ainsi qu'à un échange avant et après le film avec le projectionniste. C'est là toute la particularité de ces instants ciné : permettre l'échange et le partage sur un film.

Et côté programmation, tous les publics sont concernés avec des séances dites «tout public» en soirée et d'autre «jeune public» le mercredi après-midi.

D'une récurrence moyenne d'une fois tous les deux mois, ces instants offrent également des programmations de qualité dont certaines très récentes. Ainsi, depuis novembre, ont déjà été projetés des films comme «Jack et la mécanique du cœur», «Gravity», «les cinq légendes», «Ernest et Célestine» et tout récemment «la famille Bélier» qui a réuni 268 spectateurs !

Alors si vous n'avez encore jamais tenté l'expérience du cinéma «made in Angerville», poussez la porte de la salle polyvalente Guy BONIN à l'occasion d'une prochaine programmation.

Et si vous aimez danser...

Rendez-vous pour les «thés dansants». Réclamés depuis de plusieurs années par de nombreux angervillois en quête d'un instant convivial et festif, ils rassemblent en moyenne 130 personnes l'espace d'un dimanche après-midi à passer avec sa moitié, ses amis ou pour faire de nouvelles rencontres. Pour les dames venues seules, la ville a pensé à tout et fait appel à deux cavaliers dits «taxi danseurs». Amis danseurs ou en quête d'un dimanche après-midi dans la bonne humeur, rendez-vous pour le prochain «thé dansant» le dimanche 29 mars.

Une deuxième édition de la fête des voisins le 29 mai.

Partager, c'est avant tout se connaître ! A Angerville, comme partout, ce besoin d'identifier l'autre, d'apprendre à le connaître est essentiel pour la cohésion d'une ville. C'est générateur d'une meilleure compréhension de l'autre, d'entraide aussi et d'une plus grande facilité de dialogue envers son prochain.

C'est le but poursuivi par l'opération «fête des voisins» portée depuis des années à travers de nombreuses villes et qui a connu sa première édition à Angerville en juin dernier. Bon nombre d'entre vous s'étaient laissé convaincre l'année dernière avec près de 11 sites sur la ville où des voisins réunis pour un instant convivial avaient pu faire connaissance ou renforcer des liens existants.

En 2015 le dispositif est reconduit avec, nous l'espérons, encore plus de participants pour transformer Angerville, l'espace d'une soirée, le 29 mai, en un riche moment de partage et de rencontre pour une ville plus unie. Et le lendemain, la ville vous donne rendez-vous, devant la mairie, pour un apéritif de tous les angervillois à 11h30.



Prochainement des activités pendant la période estivale.

Promouvoir de nouvelles activités c'est répondre à une demande. La période estivale rime souvent avec absence de programmation sur la ville. Or tout le monde ne part pas en vacances ou durant 2 mois. C'est pourquoi, au cours des prochaines années, la ville va entamer une réflexion pour développer des activités durant la période estivale.

Inauguration de la PMI



• les actions d'aide aux familles et autres.

La PMI s'adresse aux adolescents, jeunes adultes, futurs parents, aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans.

L'aménagement des locaux actuels, mis gracieusement à disposition du Conseil général, a été entièrement financé par la commune et réalisé par les Services Techniques de la Ville.

Les missions de la PMI

■ Le vendredi 26 septembre, le Président du Conseil général, Jérôme GUEDJ et le Maire, inauguraient dans les locaux communaux du 4 rue de l'Église, un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Service public financé par le Conseil général, il est gratuit pour les usagers et a pour missions :

- les mesures de prévention médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants ;
- les actions de prévention et de dépistage des handicaps des enfants de moins de six ans ainsi que de conseil aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ;
- la surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans ainsi que des assistantes maternelles ;

Un nouveau service entièrement tourné vers la population :

► **Permanences puéricultrices** tous les lundis, de 14h à 16h, sans rendez-vous.

► **Consultations médicales de PMI**

Jusqu'au 31 mai 2015 : les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h30 à 16h30, sur rendez-vous.

À partir du 1er juin 2015 : tous les vendredis matin, de 9h20 à 11h45, sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, appeler le 06 77 01 52 13 ou le 01 69 95 50 45 (fax : 01 69 95 50 49).

► **Permanences Assistantes Sociales**

Uniquement sur rendez-vous, les mardis matin. Pour prendre rendez-vous appeler la MDS d'Etampes au 01 69 16 14 25, le lundi, mardi, mercredi, vendredi, le matin ou le jeudi après-midi.



Permanence Point d'Accès au Droit

Depuis le 1er octobre 2014, la mairie accueille tous les deuxièmes jeudis du mois de 9h à 12h, une permanence Point d'Accès au Droit. Ce lieu d'accueil gratuit permet d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques dans leur vie quotidienne (comprendre une convocation au tribunal, solliciter une aide rédactionnelle), administrative, aide à la rédaction d'un courrier, ... Le fonctionnement du PAD est organisé par l'intercommunalité dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental de l'accès au droit dont la principale mission est de définir une politique d'accès au droit sur le département.

Pratique

Prenez le Bus !

■ 14 dessertes supplémentaires entre Angerville et Etampes depuis le début de l'année (ligne de bus 330). Découvrez tous les horaires de bus en mairie ou sur le site www.mairie-angerville.fr

Une application pour lutter contre les cambriolages

■ Depuis novembre dernier, les essonniens peuvent télécharger gratuitement l'application «stop cambriolages» sur leur smartphone (smartphone fonctionnant avec iOS et Android) depuis les plateformes de téléchargement iTunes et Google play. Cette application permet de recevoir en temps réel les alertes émises par la gendarmerie et comprend de nombreux conseils de prévention. Grâce à elle vous pourrez également trouver la brigade de gendarmerie la plus proche de vous grâce à la géolocalisation.



Co-voiturage



■ Une aire de covoiturage est en place depuis décembre 2014, à Angerville, sur le parking du centre Leclerc. 6 places de parking sont réservées à cet effet. Le département met au service des angervillois un site internet de mise en relation des covoitureurs : covoiturage.essonne.fr

Visite du Préfet de l'Essonne à Angerville

Visite de Monsieur Bernard Schmelz, Préfet de l'Essonne, à Angerville le 14 octobre dernier.



■ L'occasion pour le Maire et ses adjoints de faire un point sur le développement d'Angerville. Commune dont la population a augmenté de 17 % en trois ans, Angerville a connu le taux de croissance démographique le plus important d'Ile-de-France au ratio de sa population. L'occasion pour le Préfet de visiter le lotissement de l'Europe et d'indiquer : «C'est un modèle intéressant que nous avons ici à Angerville. Il faut avoir une politique du logement social conduite avec intelligence afin

d'éviter de créer des ghettos». Pour le Maire c'était aussi l'occasion de montrer en exemple ce qui s'est fait à Angerville et d'indiquer : «J'entends souvent des collègues Maires prendre Angerville en exemple pour dire que c'est ce qu'il ne faut pas faire. C'est quelque chose qui m'agace et je les invite toujours à venir visiter la commune pour se rendre compte par eux-mêmes que la réalité qu'ils semblent vouloir décrire n'est pas celle que nous vivons. Angerville s'est certes développée, mais cette

commune à son avenir entre ses mains grâce à une population dynamique, gage d'une vitalité indispensable à sa prospérité». L'impact des baisses des dotations de l'État sur les communes, la nécessité de renforcer les effectifs de la gendarmerie en adéquation avec la hausse de la population, l'accompagnement des communes pour développer leurs projets et bien d'autres furent également autant de sujets abordés par le Maire et ses adjoints à l'occasion de cette rencontre conviviale et très constructive.

LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Une transformation en communauté d'agglomération pour faire face à l'avenir

Fort de ses 38 communes, notre territoire intercommunal doit désormais se renforcer pour faire face à l'avenir. Ce renforcement passe par la transformation en communauté d'agglomération.

Pourquoi faire ?

Renforcer le positionnement stratégique de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne (CCESE)

En effet, le schéma régional de coopération intercommunal, porté par le préfet de région, prévoit des fusions de nombreuses intercommunalités à l'horizon 2016 pour le nord du département. Certaines agglomérations vont regrouper jusqu'à 200 000 habitants voir même plus. A horizon 2018, un nouveau schéma doit être dessiné et ce dernier pourrait bien cette fois-ci concerner le sud du département. Les élus, qui ne souhaitent pas voir la CCESE absorber au profit d'intercommunalités du Nord du département, souhaitent dès à présent profiter du seuil des 50 000 habitants, pour «armer» notre territoire. En effet, les communautés de communes les plus proches de nous n'ont pas la capacité (manque d'habitants) à se transformer en agglomération. Cet avantage que nous avons, permettra de peser plus lourdement à l'avenir si le préfet obligeait des regroupements afin de

maintenir le siège et l'administration à Etampes et garantir l'intérêt de notre territoire Sud-essonnien trop souvent délaissé.

Maintenir la maîtrise, par les Maires, du droit de sols sur leur commune

Avec la loi dit ALUR, à compter du 26 mars 2017, toute Communauté de Communes ou d'Agglomération nouvellement créée est, dès sa création, compétente en matière de PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est-à-dire que c'est le Président qui délivre les permis de construire, démolir, les certificats d'urbanisme... Pour les maires des 38 communes, pas question de renoncer à ce droit de maîtrise des sols, garant d'une forme d'indépendance dans le développement d'une commune.

Développer un équilibre social de l'habitat

L'article 55 de la loi SRU oblige, en Ile-de-France, les communes de plus de 1 500 habitants à posséder 20 % de logements à loyers modérés. Angerville compte aujourd'hui un peu plus de 11 % de logements correspondants et de ce fait est soumis à une amende, depuis 2014, pour manque de logements. Pour 2015, cette amende s'élève à 22 341 €. Grâce à la création d'une communauté d'agglomération, la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat

(PLH), sans pour autant soustraire chaque commune concernée à ses obligations, permettra de mutualiser cette obligation et d'étaler, dans le temps, en fonction des projets de chaque commune, les réalisations et ainsi modérer l'impact de l'amende.

Développer une politique de la ville

Même si Angerville n'est pas directement concernée par cette compétence réservée aux communes plus importantes (Etampes dans le cas de la CCESE), la mutualisation à l'échelle intercommunale permettra un partage des expériences à l'échelle du territoire, notamment en termes de prévention de la délinquance et de déploiement de dispositifs de prévention et d'insertion.

Quand ?

Les communes ont délibéré à une écrasante majorité (36 communes sur 38) en faveur de cette transformation. Le refus de délibérer de la commune de Pussay a hélas empêché la transformation au 1er janvier 2015 et par conséquent l'octroi d'un million d'euros de dotations supplémentaires pour cet exercice budgétaire. Ce qui est d'autant plus regrettable dans une période où tous les élus responsables cherchent des solutions de financement autres que les recours aux hausses d'impôts en même temps que des mesures d'économie.

Quels sont les projets de la CAESE pour Angerville ?

- ▶ **Maintien de la permanence mensuelle gratuite du Point d'Accès au Droit en mairie.**
- ▶ **Mise en place prochaine d'une permanence relais Assistantes Maternelles gratuite à Angerville pour septembre 2015.**
- ▶ **Mise en place de l'aide aux devoirs pour les enfants du CP au CM2 à compter de septembre 2015.**
- ▶ **Projet de construction d'une médiathèque intercommunale à Angerville.**

Vent debout contre les éoliennes

Vos élus se mobilisent depuis des mois contre un projet imposé de force, sans possibilité de discussion !

Les éoliennes, c'est un dossier ancien qui remonte à 2003. Voilà 11 ans que ce dossier court et pour lequel le permis de construire (que seul le Préfet peut délivrer) fut refusé par 2 fois par le Préfet. Malheureusement, la justice lui donnera tort et il sera obligé, en décembre 2011, de signer les permis.

Avec le rejet en mars 2014 du recours introduit par le camping de Monnerville, ce dossier est déclaré viable et purgé de tout recours.

Cependant, ce que l'on oublie souvent de rappeler, c'est qu'Angerville en 2003 et Angerville en 2014, ce n'est plus tout à fait la même commune.

En 2003, Angerville compte environ 3 200 habitants. En 2014, c'est 4 199 habitants. Et ce delta ne s'est pas implanté n'importe où, ce delta s'est implanté près de ce qui devra être ce projet que nous combattons, ce projet de parc éolien.

Futur parc qui mène cette commune à nouveau sur les voies du superlatif. Commune qui a connu la croissance démographique la plus forte d'Ile-de-France ces 4 dernières années (+ 17% de population) et commune qui aura, si ce projet abouti, le plus important parc éolien d'Ile-de-France doté de 10 éoliennes culminant à 140 mètres !

C'est donc sans polémique, qu'une majorité des élus du Conseil municipal au lendemain des élections municipales, mais aussi le Député-maire d'Etampes, le Conseiller général, le Président de la Communauté de Communes et la majorité des maires de la Communauté de Communes se sont engagés contre ce projet et sont unanimes pour dire «nous ne sommes pas contre l'éolien, il y a une différence entre une éolienne en plein champs et une éolienne à 800 mètres des premières habitations».

Et nous ne pouvons accepter aujourd'hui que ce qui nous est opposé, c'est une étude d'impact de 2003, une époque où le lotissement de l'Europe n'existait pas et où l'implantation n'était donc pas susceptible d'engendrer des nuisances majeures.

Or en 2014, nous refusons catégoriquement de considérer que ces 1 000 habitants, venus s'installer à Angerville, n'existent pas et que nous devrions faire comme si de rien n'était. Comme si Angerville avait encore le même visage qu'en 2003.

C'est cela que nous combattons. Un projet que l'entreprise refuse de revoir (notamment pour envisager un éloignement des installations) et pour lequel on ne nous propose que des plantations pour cacher 140 mètres d'éoliennes....

Depuis mars dernier, tout a donc été mis en œuvre pour dénoncer ce projet :

- Le maire a rencontré le Préfet et le Sous-préfet le 14 octobre.

- Une pétition conjointe avec le Député-maire a été lancée et a recueilli à ce jour plus de 254 signatures (<http://tinyurl.com/petition-eolien91>) dont 143 juste sur Angerville.

- Une rencontre entre les services le Sous-préfet, le député-maire d'Etampes, le conseiller général, le Président de la Communauté de Communes, le Maire, une association de défense du cadre de vie et les services de l'État a eu lieu à la sous-préfecture d'Etampes le 5 décembre. Hélas, faute de proposition pouvant leur être adressée et face à l'inflexibilité qui leur était opposée, vos élus ont quitté la salle pour témoigner de leur indignation.

- Depuis janvier, le projet de raccordement porté par ERDF pour relier le futur parc éolien au poste d'alimentation électrique de Morigny-Champigny est scruté à la loupe. Les maires des communes traversées (Méréville, Monnerville, Guillerval, Saclas, Ormoy-la-Rivière, Etampes et Morigny-Champigny) restent solidaires en refusant tout projet de raccordement non conforme.

Nous restons donc combattifs, vigilants et sur le pont pour dénoncer ce qui n'est ni plus ni moins qu'un passage en force d'une entreprise qui ne se soucie pas des états d'âmes des élus pour leurs populations.

Etre des élus responsables, c'est aussi ne pas accepter ce que certains voudraient nous imposer !

Nouveau lotissement à Angerville

D'ici à la rentrée 2016, Angerville comptera un nouveau lotissement de 43 logements, soit environ 150 nouveaux habitants, baptisé le Clos des Pinsons.



Depuis octobre dernier, les travaux de terrassement, de création de voiries et de viabilisation ont commencé et devraient s'achever à la fin du mois de mars.

Situé le long de la Nationale 20, entre le lotissement du Moulin et le lotissement des Pinsons, ce nouveau lotissement accueillera

36 pavillons individuels et 7 petites habitations à loyer modéré. Il sera desservi par deux rues : une rue principale, la rue du Busard Saint Martin (reliée au lotissement actuel des Pinsons et la rue du Hibou).

UN LOTISSEMENT À ÉCLAIRAGE 100 % LED

Soucieuse des économies d'énergie et fidèle à sa démarche de promotion des dispositifs innovants, la ville a souhaité que l'aménageur réalise l'intégralité de l'éclairage public en technologie LED, c'est-à-dire qu'à la place des ampoules, il y aura des diodes électroluminescentes.

Les LED sont considérées, par beaucoup, comme une technologie d'avenir dans le domaine de l'éclairage général. En effet, on estime que d'ici 2020, les LED pourraient représenter 75 % du marché de l'éclairage. Elles sont utilisées aussi dans la construction des écrans plats.

La consommation électrique d'une LED est près de 10 fois inférieure à celle d'une ampoule classique d'éclairage public.

Une technologie qui est dorénavant utilisée également par la Ville pour l'éclairage public et les décorations de Noël.

Ainsi, l'avenue des marronniers, qui était depuis de nombreuses années l'une des rues les plus sombres d'Angerville, est aujourd'hui la première à être équipée, depuis décembre dernier, d'un éclairage



public 100% LED. L'occasion donc, pour tous ceux qui s'interrogent sur l'efficacité de cette nouvelle technologie, de s'en rendre compte par eux-mêmes. Les 5 dispositifs changés par nos services techniques donnent aujourd'hui entière satisfaction à la ville comme aux riverains.

Par ailleurs, l'éclairage public n'est pas le seul à être concerné par la LED. En effet, l'intégralité des nouvelles décorations de Noël dans lesquelles la ville a investi pour le centre-ville et qui ont fait la joie de tous, sont 100 % LED.

Enfin, dans le cadre des travaux de la mairie ou sur d'autres projets à venir, cette technologie est systématiquement mise à l'étude en préférence des dispositifs plus conventionnels, lorsque cela est possible.

Rénovation et mise aux normes d'accessibilité du pôle médical du 4, rue de l'Église.

Pour répondre à ses obligations, mais également pour améliorer l'accueil des patients, la ville, propriétaire des locaux accueillant des professions de santé en centre-ville (infirmiers, kinésithérapeute, médecin généraliste, orthophoniste), va entreprendre des travaux de mise aux normes d'accessibilité.

Opérés par tranches successives, ils débiteront par la rénovation des locaux des infirmiers. Vieillissants et n'apportant pas de réelle confidentialité en terme d'isolation phonique, ce sont ces critères «d'urgence» qui ont conduit la ville à commencer par ces locaux.

Les infirmiers intégreront pour la durée des travaux (environ 2 mois et demi) l'ancien local de l'ophtalmologiste, toujours au 4, rue de l'église.

Détecteur de fumée

Au plus tard le 8 mars, tous les foyers français devront être équipés de détecteur autonome avertisseur de fumée. La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteur de fumée dans les lieux d'habitation. Cette installation est à la charge du propriétaire qu'il soit bailleur ou occupant du logement. Quant à l'entretien de ce dispositif, il incombe à l'occupant (propriétaire ou locataire) d'en assurer son bon fonctionnement. Sans détecteur de fumée, les habitants sont vulnérables surtout la nuit : ils se réveillent souvent bien trop tard pour sauver leurs vies. La plupart des décès sont dus à l'intoxication par la fumée. Il est donc nécessaire de s'équiper.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES AURONT LIEU LES 22 ET 29 MARS 2015.

LES ESSONNIEN-NE-S SONT APPELÉ-E-S À ÉLIRE LEURS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, QUI SIÉGERONT POUR 6 ANS.

Un nouveau mode de scrutin pour une nouvelle Assemblée départementale qui sera pour la première fois totalement paritaire puisque chaque canton (21 en tout, issus du redécoupage du territoire) sera représenté par un couple femme-homme.

Attention : le bureau de votre N°1 change de place : il se situera désormais au 1er étage du centre culturel. Les électeurs concernés ont reçu un courrier d'information.

BUREAUX DE VOTE À ANGERVILLE, AU CENTRE CULTUREL :

- bureau n°1 : 1er étage du Centre Culturel
- bureau n°2 : salle Galaxie
- bureau n°3 : salle des majorettes

Essonne
LE DÉPARTEMENT

Les élections départementales (ex-cantonales) auront lieu les

22 et **29**
mars mars

Venez voter !

Élections départementales

21 cantons et 1 femme et 1 homme élu-e-s dans chaque canton 42 élu-e-s

Toutes les informations sur departementales2015.essonne.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Des commerçants à votre service !



De nombreux commerçants et d'artisans de proximité vous proposent tout au long de l'année leur savoir-faire.

En centre-ville, la ville compte désormais une nouvelle boutique cadeaux et un traiteur de produits antillais. Elle accueille également un nouveau salon de coiffure situé à proximité du lotissement de l'Europe.

Retrouvez dans le prochain tour d'Horizon, un dossier grand angle dédié au développement économique de la Ville.

retour en images

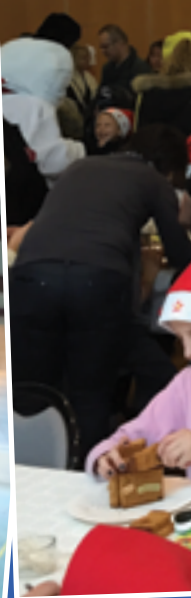
1 • Activités jeunesse vacances février, participantes du parcours féminin 24 février 2015



2 • Activités jeunesse vacances février, séance de badminton des 12-25 ans 25 février 2015



3 • Ang



1 & 2 : le service jeunesse de la ville, dans la continuité des assises de la jeunesse de 12 à 25 ans, au gymnase, durant les vacances scolaires de février. Un total de 15 activités étaient proposées.

3 & 4 : pour la troisième année consécutive, l'opération «**Angerville fête Noël**» avec des ateliers de dos de poneys, rencontre et goûter avec le Père Noël, grâce aux bénévoles, interventions de la magie des fêtes de fin d'année, étaient réunis pour la plus grande joie des participants.

5 : Angerville toute de bleu et blanc vêtue. Pour les fêtes de fin d'année, la Ville a encouragé la consommation électrique responsable, les décorations étaient composées de la tige de Noël.

6 : les premières Assises de la jeunesse, organisées par la Ville, ont réuni les jeunes de la commune. L'occasion pour ce dernier de mieux appréhender leurs attentes et de pouvoir débattre de leurs idées.

7 : à l'occasion de ses vœux, le Maire a rappelé les principales réalisations de la commune, les contraintes budgétaires en raison du désengagement de l'État et ce, malgré la présence de nombreux maires des communes environnantes, du Député-maire, et de nombreux élus.

8 : lors des vœux, le Maire a décerné, de la part du Préfet, la **médaille d'honneur** de la Ville à **Lucien CHAUMETTE**, Maire honoraire pour ses 49 années de service en tant que Maire de la commune.

9 : désormais devenus incontournables, **les instants cinémas** de la Ville d'Angerville «**Le Bélier**» pendant qu'il concourait aux Césars et obtenait celui du Meilleur Espoir féminin le 22 avril à la salle polyvalente.

10 : les 17, 18 et 19 décembre dernier, **la Ville donnait rendez-vous aux habitants** pour venir parler de leur ville. Une bonne participation qui permet désormais d'instaurer la proximité. Les rencontres de quartiers auront lieu 2 fois par an, en juin et en décembre.

11 : la seconde édition du «**thé dansant**» à Angerville a connu à nouveau un succès et chaleureux dont la prochaine édition se déroulera le dimanche 29 mars à la salle polyvalente.

12 : les travaux de **mise aux normes d'accessibilité de la mairie** se poursuivent et devraient être terminés prochainement.

13 : Bernard SCHMELTZ, **Préfet de l'Essonne**, en visite à Angerville pour l'actualité de la commune et visiter le lotissement de l'Europe.

13 • Visite du Préfet 14 octobre 2014



12 • Travaux de mise en accessibilité mairie février 2015



11 • Thé dansant 18 janvier 2015



10 • Rencontres de Quartier du 16 décembre 2014



Angerville fête Noël vue d'ensemble 20 décembre 2014



4 • Angerville fête Noël, atelier balade à poney 20 décembre 2014



jeunesse, a mis en œuvre de nombreuses animations gratuites pour les
e forte participation avec pas moins de 30 jeunes pour chaque activité,

était de retour. Ateliers gratuits, spectacle de marionnettes, initiation à
tenants divers et au service culturel de la commune, tous les ingrédients
petits et des grands.

née, la Ville a développé les illuminations de centre-ville. Et pour une
technologie LED.

ni 40 jeunes venus parler de leur commune et échanger avec le Maire.
développer sa politique en adéquation avec le service jeunesse.

de l'année 2014 et tracé le cap pour 2015. Le tout, sur fond de très fortes
ès bonne santé financière de la commune. Des vœux rassembleurs en
du Conseiller général, du Président de la CCESE et du Maire honoraire.

leur régionale, départementale et communale échelon Or à **Monsieur**
qu'élus de sa ville.

Angerville ont rassemblé quelque 268 spectateurs pour le film « la famille
minin pour l'actrice Louane Emera. Prochaine séance, pour les enfants,

habitants, à l'occasion d'échanges conviviaux, francs et sans filtre,
stituer ces rendez-vous comme des incontournables de la démocratie de
embre.

franc succès avec près de 130 participants. Un moment festif, convivial
lle polyvalente Guy BONIN.

oursuivent pour un achèvement prévu fin juin.

pour faire un tour d'horizon, avec le Maire et ses adjoints, des sujets



5 • Illuminations de Noël



6 • Assises de la jeunesse 12 décembre 2014



7 • Cérémonie des vœux 10 janvier 2015



8 • Remise de médailles à M. Chaumette 10 janvier 2015



9 • Instant cinéma La famille Bélier 20 février 2015



Pose devant la boutique

La société «les planteurs de Caïffa» est fondée en 1870 par Michel Cahen et sa femme, initialement et uniquement torréfacteur, vendant toute une gamme de cafés dans son magasin.

Michel Cahen tout en restant spécialiste du café, transforme son magasin en épicerie. Il ouvre un deuxième puis un troisième magasin (on compte plus de 400 succursales juste avant la seconde guerre mondiale) dans toutes les villes et les gros bourgs. Ces magasins servent à irriguer les campagnes. De nombreux colporteurs iront proposer les produits de la société : à pied avec des poussettes à bras, avec des voituresses tirées par des chiens, un cheval ou un âne.

Le Caïffa avec son uniforme vert bouteille et sa casquette portant le nom de la maison devient aussi populaire que le facteur.

Vers 1920, Monsieur et Madame Renard s'installent au 50, rue Nationale à Angerville pour y tenir le magasin : «les planteurs de Caïffa».

C'était un des premiers magasins à succursales multiples en France.

Monsieur Renard et sa fille Marcelle (Madame Hivert) faisaient les tournées à pied dans la campagne avec une petite voiture à deux roues tirée par un chien de race Bouledogue (ce qui amusait tous les enfants du village car ce chien avait le nez aplati).

Le petit véhicule (caisson d'environ ½ mètre cube aux roues cerclées de fer qui tintent sur les pavés et peint aux armes «des planteurs de Caïffa» contenait du savon, du café, du sucre, du chocolat et des pâtes.

La première «tournée», à pied avec le chien et la petite voiture, desservait

Gommerville, Baudreville,

Gouillons. À midi, ils mangeaient dans une petite ferme et ils rentraient par Dommerville. La deuxième tournée : Oestreville, Rouvray, Intréville, Mérouville et retour. La troisième tournée : Villeneuve, Andonville, Fromonvilliers, Saint-Lubin et retour à Angerville par Montreau.

Le chemin étant si long et les jambes de Marcelle si petites, qu'au retour, Monsieur Renard l'asseyait sur la petite voiture.

Le café de la marque « les planteurs de Caïffa » arrivait à la gare d'Angerville en sacs de 30 kilos (café torréfié et du café vert).

Le soir, à la veillée, Marcelle, sa sœur et ses frères mettaient le café en paquets de 125 g et 250 g.

Plus tard, Monsieur Renard fait l'acquisition d'un petit cheval, appelé Pompon, pour tirer la voiture. Cela permettait d'emporter beaucoup plus de marchandises : la demande étant plus importante.

Le Caïffa propose aux ménagères café, épices, huile, bonbons, ... directement sous la marque «les planteurs de Caïffa».

En 1935 Monsieur Renard décède. Madame Renard continue à faire les tournées. Elle ouvre le magasin à Angerville les jours où elle ne fait pas les tournées. Quelquefois Simone, sa fille tenait le Magasin.

Le métier de colporteur, rémunéré en fonction des ventes, est peu rentable et épuisant. Souvent exténué, parcourant les chemins quel que soit le temps, il trouve refuge chez un fermier généreux et apitoyé qui le loge dans sa grange.

Pour fidéliser les clients «les planteurs de Caïffa» inventent les timbres de fidélité (ancêtre de l'actuelle carte de fidélité) que les ménagères collent méticuleusement dans un petit carnet qui, une fois rempli s'échange contre quelques objets peu onéreux (assiettes, serviettes) le carnet de timbres est conservé comme un objet précieux ou un livret d'épargne.

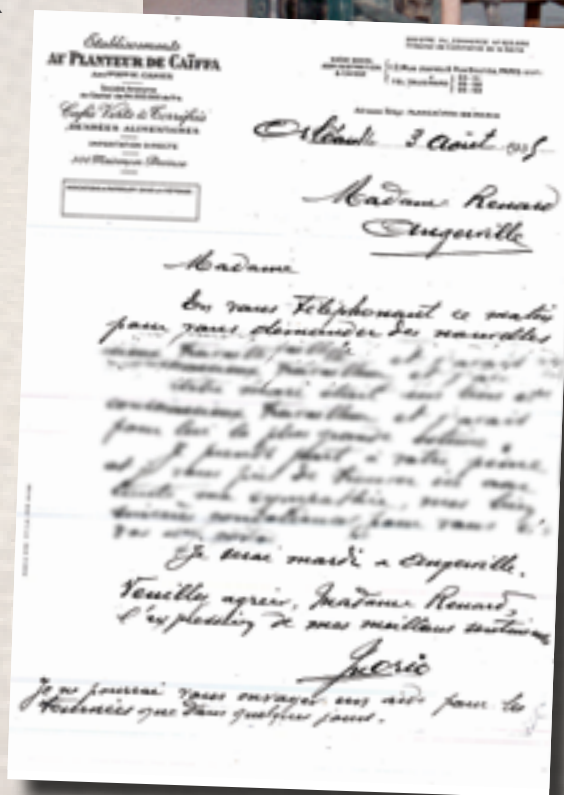
Après la seconde guerre mondiale, la société n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était. Elle se recentre sur la torréfaction du café en se séparant de la plupart des succursales.

En 1962, elle acquiert 25 % de la société «maison du café» et change de dénomination.

En 1978 elle est achetée par «Sara Lee Corporation». Actuellement, elle fait partie d'un groupe qui est l'un des trois plus grands torréfacteurs du monde.



Voiture tirée par le cheval Pompom



courrier daté de 1935



Première voiture tirée par le bouledogue

cadeau distribué avec la carte de fidélité



Une anecdote Angervilloise.

En juin 1940 la majorité des habitants d'Angerville avait fui devant l'attaque Allemande. Madame Renard et ses enfants étaient partis. Monsieur Gabriel Imbault, voisin de Madame Renard, a aperçu dans l'arrière boutique du «Caïffa», les sacs de café qui étaient restés. Il les a emmenés chez lui pour les sauver du pillage ; Bien sûr au retour de Madame Renard, Monsieur Imbault lui a rendu cette marchandise précieuse. Pour ceux qui heureusement n'ont pas connu cette période de 1940 à 1946, le café était une marchandise complètement introuvable. Les Français, amateurs de café, étaient réduits à faire griller de l'orge, puis la moudre, pour faire une boisson noire, que l'on appelait du café.



Étagère des produits Caïffa

COMITÉ DES FÊTES

Quel beau Marché de Noël !



■ La 8e édition du Marché de Noël, organisée samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 salle Guy Bonin et en extérieur par le Comité des Fêtes d'Angerville, a été fidèle à sa réputation! Ce rendez-vous incontournable du pays beauceron - 1^{er} Marché de Noël du Sud Essonne - a en effet ravi durant 2 jours près d'un millier de visiteurs.

Pas moins de 82 exposants ont accueilli cette année encore le public dans la pure tradition des marchés de Noël (artisans, producteurs, artistes et associations). Encore un grand merci à la commune d'Angerville et aux services techniques municipaux pour leur soutien logistique et à l'ensemble de notre dynamique équipe de bénévoles pour sa mobilisation et implication dans l'organisation et la préparation de ce temps fort !

Après le très convivial dîner-spectacle annuel organisé le 17 janvier dernier salle Guy Bonin pour ses adhérents, le Comité des Fêtes et ses bénévoles poursuivent les préparatifs de la cavalcade 2016.

Nouveaux habitants, n'hésitez surtout pas à venir nous rejoindre (c'est un bon moyen de créer des liens!), comme bénévoles, selon vos disponibilités et envies, soit à l'atelier de confection de « Fleurs » le mardi après midi, le mardi soir et le jeudi soir à la salle des Fleurs (Au Centre Culturel près du dojo de judo Gallopin) soit au Hangar, le mardi après midi, le jeudi soir et le vendredi après-midi, à l'atelier de préparation de chars et de décors (près du château d'eau, route de Ovestreville).

Pour l'ensemble de ces activités et bien d'autres à venir, toutes les personnes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes, sont évidemment les bienvenues...

Faites-vous connaître sans plus attendre auprès de l'équipe du Comité des Fêtes

d'Angerville et de Françoise Boivin, la Présidente au 01 64 95 25 93.

Courriel : comite-fetes-angerville@laposte.net.
Plus d'infos sur www.comitefetes91.blogspot.com

LA PAGE DU MONDE COMBATTANT

Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945



■ Ce 8 mai 2014 fut mémorable par le temps qui nous avait gâté ce jour-là. En effet ce fut sous un soleil radieux que se déroulèrent les cérémonies commémoratives de l'Armistice du 8 mai 1945.

Il n'y eut pas de messe à cause de l'absence du prêtre et dès 11 heures les festivités débutèrent par la cérémonie au Monument aux Morts de Dommerville.

Après un rassemblement général devant la Mairie, les participants se rendirent au Monument aux Gendarmes avant de revenir au Square du Souvenir. S'en suivirent les dépôts de gerbes, les sonneries d'usage, le chant des enfants des écoles et les différentes allocutions. Ensuite la fanfare nous entraîna à la salle Guy BONIN où nous attendait un apéritif généreusement offert, comme à chaque commémoration, par la Municipalité.

Repas Annuel des Anciens Combattants version 2014.



Le 26 avril 2014 les Anciens Combattants d'Angerville étaient réunis avec leurs épouses, leurs amis et leurs invités pour notre traditionnel repas annuel.

Notre Président Théophile BUFFET accueillit

les 146 convives présents en les remerciant comme chaque année de leur fidélité à notre manifestation. Il rappela ensuite le nom des membres de notre association disparus au cours de l'année écoulée et invita les personnes présentes à avoir une pensée à leur égard.

Par la suite notre ami Claude DELACHAUME se vit remettre le Diplôme de Reconnaissance de la FNACA pour services rendus à l'association, ce diplôme étant accompagné d'une médaille gravée au nom du récipiendaire. Ces remises furent effectuées par le nouveau Maire d'Angerville Monsieur Johann MITTELHAUSSER également petit fils de notre décoré ce qui généra un très fort moment d'émotion.

Après les félicitations d'usage tous les convives se rendirent à l'apéritif servi comme chaque année au comptoir et revinrent ensuite à table afin de déguster l'excellent repas proposé comme à l'habitude par notre traiteur angervillois Didier PAVARD.

Un buffet campagnard clôtura cette journée bien remplie.

Contact Anciens Combattants Angerville : Th. BUFFET, Tél. 06 73 71 50 62

L'ASSOCIATION ADMR

L'aide à domicile des personnes âgées handicapées est un service public.

■ Cette association de bénévoles gérant officiellement ce service est en pleine restructuration.

Après la disparition prématurée de Gabriel Courouble, l'association étant en difficulté suite à de nombreux impayés, Monsieur Giraudet compagnon de M. Courouble, vice-président depuis huit ans, retraité de la fonction publique, membre du CCAS de Méréville, bien connu dans le milieu mutualiste territorial, accepta la présidence avec l'aide de la fédération ADMR et de nombreuses municipalités : Angerville et Méréville.

Changement de président, changement de méthode de management. Cette association, une petite PME entre 15 et 20 agents et plus de 300 bénéficiaires répartis sur quatre communes principales : Angerville, Méréville, Monnerville, Pussay et les alentours, nombreux donateurs d'ordre, principalement le Conseil Général, la CNAV,

toutes les mutuelles, petites ou grandes. Le président ayant une formation du service public a décidé d'impliquer dans son conseil d'administration des élus municipaux ou membres du CCAS, d'un nombre de deux par commune ; Ce qui est d'une évidence pour le contrôle du fonctionnement de cette association qui reçoit chaque année les subsides du département. Cette association est nécessaire. Chaque jour nos agents parcourent des centaines de kilomètres pour aider dans les tâches quotidiennes : propreté, hygiène corporelle, change des draps, lessive, repassage. Une tâche pas toujours aisée. L'existence de cette association est une nécessité dans nos campagnes loin des grands centres.

ASSOCIATION AARA

26^{ème} Salon d'Art

■ Notre Salon rassemble la Peinture, la Sculpture, la Poésie et la Photographie.

L'Exposition aura lieu du 12 au 19 avril 2015 à la Salle Polyvalente d'Angerville et il sera ouvert tous les jours de 15h à 18h et les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Plusieurs prix seront décernés à l'issue du Salon.

Les artistes désirant exposer devront demander le règlement à l'Association Artistique en appelant au 01 64 95 30 24.

La clôture des inscriptions est fixée au 14 mars.

Le Bureau de l'Association se réserve le droit de refuser l'accrochage de toute œuvre pouvant nuire à la bonne tenue du Salon.

GALA-EXPO de fin d'année.

Date à retenir : 20 juin à la Salle Polyvalente.

ASSOCIATION ACOMA



programme 2015



■ L'Association culturelle d'Outre-Mer d'Angerville, proposait sa soirée «Fiesta des îles», le samedi 7 mars 2015 à 20h à la salle des fêtes d'Angerville. Vous étiez nombreux à répondre présents et à participer à la tombola.

Programme à venir :

- 10 Mai 2015, journée des îles et de commémoration de l'abolition de l'esclavage.
 - 14 Juin 2015 : initiation kizomba en collaboration avec l'association Kiz\$Lov.
- Courriel : acoma@outlook.fr

CYCLO CLUB ANGERVILLE

«Sortez votre vélo et rejoignez le CCA!



Après la trêve hivernale, l'heure est désormais à la reprise.

Le 9 janvier dernier, une trentaine de membres du CCA se sont réunis pour leur Assemblée Générale au sein de leur nouveau local avenue des Pensées.

Sorties dominicales, rallye Plaine et vents, excursions Club (du 6 au 10 mai en Dordogne), loto, repas pique-nique Club et participation au Forum comme aux animations communales, les activités ne manquent pas au CCA ! La pratique du cyclotourisme dans la bonne humeur et dans un esprit sportif demeure bien évidemment l'objectif principal du Cyclo Club d'Angerville. Avec la reprise des sorties début mars, les Cyclos devraient pouvoir revêtir de nouveaux équipements toujours aux couleurs des magasins Leclerc Angerville, fidèle sponsor du club.

Composition du bureau

Président : Jacques Drappier; Vice-président : Christophe Fleury; Secrétaire: Aurore Meunier; Trésorier : Bernard Chollet, Resp. cyclotourisme: Eric Pochard; Resp. habillement: Jean-Luc Meunier; Resp. manifestations: Claude Drappier et T. Demoisson (com).

Vous rencontrerez sûrement les membres du CCA ces prochaines semaines sur les routes du Sud Essonne, du Loiret et d'Eure et Loir.

Alors nouveaux habitants d'Angerville, n'hésitez pas à les rejoindre le dimanche matin avenue des Pensées pour de belles balades.

Contact: 01 64 95 33 86 .

Plus d'infos sur <http://cyclo.club.angerville.over-blog.com/>

SECOURS CATHOLIQUE



Les bénévoles du Secours Catholique remercient toutes les personnes pour leur générosité à l'appel de la Collecte Annuelle, soit par les enveloppes, soit aux quêtes à l'Église.

L'équipe du Secours Catholique tient ses permanences les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 15 heures à 17 heures.

Nous venons en aide aux familles en difficulté passagère ou pour combler un moment de solitude, nous vous accueillerons avec plaisir.

L'équipe d'Angerville

LE NOUVEAU BUREAU DE L'ADCA



est enregistré en Sous-préfecture depuis le 18 novembre 2014. Il se compose de M. François DESFORGES Président, M. Jacques LASCHET Vice-président, de Mme Christine JEUSSET Trésorière et M. Olivier GOUEDARD Secrétaire. Bien que n'appartenant à aucun parti politique M. Franck THEVRET a démissionné de la présidence à la suite de son élection au conseil municipal.

L'ADCA poursuit sa lutte en faveur de la maîtrise de la dépense publique. Ceci nous a tout naturellement conduit à nous rapprocher des « Contribuables Associés », association qui milite pour la bonne de gestion des Finances Publiques, dont 350000 adhérents environ.

Nous rappelons à tous nos concitoyens qu'ils sont contribuables, soit par les impôts directs (impôts sur le revenu, taxes immobilières, foncières, entreprise..) soit par les impôts indirects (TVA, CSG, TIPP...). Nous rappelons aussi que les subventions obtenues pas nos communes proviennent tout autant de vos impôts : quoi qu'il en soit c'est toujours le contribuable qui paie.

L'ADCA développe également un volet culturel, au travers de plusieurs axes d'intérêt (patrimoine, histoire locale, musique etc.), domaine suivi par M. Jacques LASCHET.

Nous ne sollicitons et ne percevons aucune subvention.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous rejoindre voici quelques liens utiles :

Mail : adca91@laposte.net

Blog : <http://adca91.wix.com/adca> (en phase de finalisation, merci de votre compréhension)

Site des Contribuables Associés : <https://www.contribuables.org>

Lien des 10 Engagements du Maire économe, que nous avons fait parvenir à notre Edile : <https://www.contribuables.org/wp-content/uploads/2014/05/10-engagements.pdf>

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE CCESE



vous propose un spectacle Musical « A propos de Bottes » de D. Milhaud, le dimanche 31 mai 2015 17h00 à la Salle polyvalente Guy Bonin.

«À propos de Bottes» est un conte musical pour voix d'enfants et piano créé par Darius Milhaud vers 1930. Chaussez vos bottes de sept lieues et que la magie opère ! Mise en Scène Christian Gagnerant Chœurs d'enfants du Conservatoire de Méréville dirigés par Alison Taylor.

Ce projet est imaginé dans le cadre d'une résidence sud Essonne de la compagnie ARCAL avec le Silo et la CCESE. Soutenu par le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil régional d'île de France, le Ministère de la Culture et de la Communication. Entrée libre.

KSMA



Le club de karaté shindokai des communes d'Angerville et de Méréville "KSMA" participera au championnat du monde de karaté et boxe en Italie le 29 mars 2015. Voir la photo de l'équipe participante ci-contre : aux extrémités: Luc et Henrick sont les coachs

qui nous préparent à l'occasion de cet évènement puis de gauche à droite: Julien combatta en kick boxing en catégorie sénior, Mounir combatta en kick boxing en catégorie sénior vétérans, Fabrice le professeur combatta en karaté shindokai en catégorie sénior vétérans, Nejma combatta en karaté shindokai catégorie junior et enfin Dylan combatta en boxe thaïlandaise en catégorie junior. Le karaté shindokai est un karaté percussion qui mélange le karaté, la boxe thai, le judo et le travail au sol, mixte martial art "MMA". Le club est ouvert à Angerville les mercredis et jeudis. Contact : M. LEVIS au 06 95 87 21 24.



LEA

Après le départ brutal de notre président, en septembre dernier ; une nouvelle équipe dirigeante est mise en place. L'année 2015 a commencé par un après-midi récréatif, avec la traditionnelle galette des rois, suivi de notre loto début février et d'une sortie au Cabaret le "Diamant Bleu" le jeudi 12 février 2015.

On a prévu une sortie à l'Auberge Grand'Maison à Meaucé, pour le fameux "COCHON GRILLE", le jeudi 26 mars 2015. Les inscriptions sont ouvertes pour un Séjour en HONGRIE, programmé du 22 au 29 septembre 2015.

Les joueurs de cartes (chaloupé), ou autres jeux, sont invités à se joindre à nous le jeudi après-midi au Club, pour passer ces journées d'hiver agréablement....

Pour tous renseignements :

- Mme COUROUBLE Liliane Présidente : 0164952178 ou 0609673726
- Mme BOIVIN Françoise Trésorière : 0164952593 ou 0673835145

LUD'ATTITUDE



L'association a ouvert ses portes en janvier 2015, ce lieu, dédié au jeu (jeux de société, jeux vidéo, puzzle etc...) pour tous et pour tout âge, est aussi un lieu de partage, de rencontres et de convivialité.

Nous vous invitons à venir découvrir Lud'Attitude gratuitement, par la suite si vous souhaitez revenir vous devrez prendre un abonnement.

Nous proposons 3 formules d'abonnement annuel de 20 € (individuel) à 40 € (pour toute la famille).

Que ce soit pour jouer sur place ou pour (prochainement) louer des jeux, l'équipe de la ludothèque Lud'Attitude vous accueillera avec plaisir.

Horaires d'ouverture de la ludothèque :

Les samedis d'ouverture de 14h00 à 18h00, permanence tout public pour jouer sur place ensemble.

Certains soirs dès 19h30, lors des soirées à thème organisées ponctuellement.

Calendrier d'ouverture et bulletin d'abonnement sont disponibles sur notre site internet : www.ludattitude.wix.com/angerville

Contact : Mathieu Guilloteau (Président) 01 64 95 52 48 / ludattitude@gmail.com



MOUVEMENT PLUS FACILE



Aide et défense des handicapés pour leur droit à l'accessibilité universelle
ANGERVILLE :
06 31 79 53 64

Comment démolir une loi favorisant l'accessibilité universelle ?

C'est ce qu'est en train de faire le gouvernement actuel, soi-disant tourné vers le social, les faibles, les handicapés ...

Petit à petit, les normes édictées par la loi de 2005 pour permettre aux handicapés de tout poil de s'intégrer dans le tissu social, sont abolies, réduites, transformées au profit des lobbies d'architectes, de bâtisseurs, et autres entrepreneurs du bâtiment, corps médical et paramédical, transporteurs... liste interminable !

Exemple : A l'heure où les fauteuils roulants électriques deviennent, génération après génération, plus encombrants, les portes souhaitées à 90 cm de large par les utilisateurs de ces « fauteuils » deviennent 80 cm ! Ça coûte moins cher ? Pas sûr du tout ! Se méfier des apparences, elles sont souvent trompeuses !

Autre exemple : les médecins peuvent effectuer leur propre auto-diagnostic et décider si des aménagements sont nécessaires. Qui peut les contrôler ? Personne !

Plus que jamais, notre Association va se battre contre ces injustices flagrantes, en intervenant auprès des responsables de ces textes.

Voici un lieu d'accueil où une importante personnalité politique tient ses permanences. Elle s'occupe notamment des études sur les problèmes de l'accessibilité.

Bien sûr nul n'est prophète en son pays, mais ceci est un exemple typique de la façon et de la désinvolture avec laquelle les politiques traitent « par-dessus la jambe » les problèmes des handicapés.

Aidez-nous à faire changer ces mentalités.

LA P.E.E.P. D'ANGERVILLE



est une nouvelle association de parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de la ville. Elle est affiliée à la fédération nationale P.E.E.P. pour défendre l'intérêt des enfants et de leurs familles.

Présente lors de la dernière bourse aux jouets, elle organisera une bourse aux vêtements printemps-été le Samedi 18 Avril au 1er étage du centre culturel.

Si vous souhaitez adhérer ou avoir davantage d'information, vous pouvez contacter Mme BEURAIN (Présidente) au 06.34.48.11.33. Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook : <http://www.facebook.com/peep.angerville91>

PLANÈTE ENFANTS



Le centre de loisirs accueille vos enfants de 3 à 14 ans toute

l'année sans interruptions en périscolaire, les mercredis et pendant les vacances scolaires de 6h45 à 19h30.

Il est un espace de vie en évolution perpétuel, nous nous efforçons d'adapter le service tout en restant centré sur les besoins de l'enfant :

- Fermeture à 19h30 afin de permettre aux parents prenant le train de Paris arrivant à 19h12 en gare d'Angerville de laisser leurs enfants au centre de loisirs.

- Mise en place d'une étude surveillée à partir de 18h30 pour les enfants qui rentrent tard chez eux.

- Mise en place du petit-déjeuner de 6h45 à 7h30 pour permettre aux enfants de dormir plus longtemps et prendre le temps de déjeuner tranquillement.

- Nouveau site internet plus clair et plus complet pour répondre plus facilement à vos questionnements : www.planete-enfants.wix.com/91670

- Mise en place de nouvelles activités périscolaires.

- Nouvelle organisation avec la mise en place de thèmes variés sur une durée plus longue.

- Création de « Infos Kids » le blog rédigé par les enfants.

- Découvrez périodiquement les photos de vos enfants au centre de loisirs grâce à la mise en place d'un accès sécurisé au Cloud d'Orange.

Nous restons disponibles et à votre écoute, les critiques, lorsqu'elles sont fondées, sont toujours les bienvenues.

Retrouvez toute l'actualité de votre centre de loisirs sur internet:

www.planete-enfants.wix.com/91670

Contact : Mathieu Guilloteau (Directeur) 06 15 82 37 53 /

mail : accueildeloisirs@yahoo.fr

RANDO SUD ESSONNE



Une bonne fréquentation malgré des journées grises et pluvieuses.

Journée du Patrimoine réussie avec la visite de Chartres et ses monuments, églises, musée, rues anciennes et la Cathédrale, restaurant le soir et Chartres en lumière pour le plaisir des yeux.

Les randonneurs toujours présents au Téléthon dans une ambiance conviviale.

Un repas le 31 janvier 2015 pour clôturer l'année.

C'est ça LE CLUB RANDO SUD ESSONNE REJOIGNEZ-NOUS pour découvrir votre région deux fois par mois dans la bonne humeur et le partage de bons moments. Sorties 1er mardi du mois (l'après-midi) et 3ème Dimanche du mois

À bientôt sur les chemins

Pour tous renseignements contactez Remy SAUGER, Président au 01.64.95.27.22 ou 06.70.83.21.32

TWIRLING CLUB ANGERVILLE

Un sport artistique associant le maniement du bâton, gymnastique et expression corporelle.

COMPETITIONS 2015

Pour le twirling Loisir le 1er tour Championnat Avenir se déroulera le

Dimanche 1er Février à Porcheville (78) et le 2ème tour les 20 et 21 juin 2015

Département:

pour nos 3 filières (N1- N2- N3) le 21 et 22 février 2014 à Chilly Mazarin (91).

Ligue: Nationale 2 (Lieu à déterminer) les 14 et 15 mars

Nationale 1 et Nationale 2 (Andrésy 78) les 21 et 22 mars

Nationale 3 A (Lieu à déterminer) les 28 et 29 mars

Nationale 3 B (Montmagny 95) les 28 et 29 mars

¼ de Finale : Nationale 1 (Thionville-Yutz 57) les 11 et 12 avril

Nationale 2 (Elancourt 78) les 18 et 19 avril

Nationale 3 (Soisy Ss Montmorency 95) les 25 et 26 avril

½ Finale : Nationale 1 (Portes les Valences 26) les 9 et 10 mai

Nationale 2 (Saint Julien les Villas 10) les 16 et 17 mai

Nationale 3 (Margny les Compiègne 60) les 23 et 24 mai

Finale : Nationale 1 (Roanne 42) les 30 et 31 mai

Nationale 2 (Saint Briec 22) les 6 et 7 juin

Nationale 3 (Valence 26) les 13 et 14 juin

Coupe du Monde 2015

3 Athlètes du club de twirling d'Angerville participent à la coupe du Monde au mois d'AOUT 2015

au CANADA.
Charlène KOS – Jordane CROISSANT – Laurène PLOUHINEC

Aidez-les à financer leur projet et représenter notre ville à 8000 km d'ici

Pour renseignements contacter : isacroissant@gmail.com ou

RV sur notre site : <http://www.twirlingbatonangerville.sitew.fr>

Merci pour elles

MUSIC'HALLES

Cette année l'atelier théâtre des Music'Halles prépare son spectacle autour du thème du musée

une première représentation aura lieu à Méréville le 5 juin et le dimanche 14 juin les ateliers ados et adultes seront à la salle Guy Bonin.

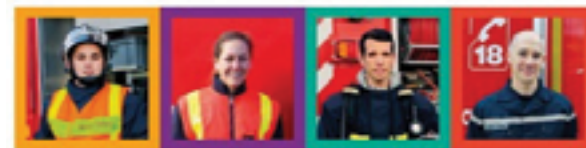
Pour ne pas faillir à la coutume nous préparons notre spectacle lyrique bisannuel. Cette fois il s'agit d'Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach. Après Carmen nous revenons à un répertoire plus léger et divertissant. L'apprentissage débute dès à présent ; si vous vous sentez une âme de comédien-chanteur, vous pouvez nous rejoindre.

Pour tous renseignements vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : musichalles91@gmail.com

ou téléphoner au 06 74 51 98 83.

Marinette IOOS

DEVENEZ POMPIERS VOLONTAIRES !



Volontaire, pourquoi pas vous ? #VPPV

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80 % des effectifs de sapeurs-pompiers en France. Cet engagement citoyen est un atout essentiel de proximité qu'il nous faut protéger pour bénéficier de prompts secours sur l'ensemble de notre territoire. En 2014, l'Essonne compte 1 937 volontaires dont 38 sur Angerville. Chaque volontaire est un maillon essentiel de la chaîne des secours du territoire ! Pourquoi pas vous ?

COLLECTIF TELETHON D'ANGERVILLE

Grâce à vos dons et votre participation aux animations organisées par le Téléthon, 13 200 € ont été récoltés au profit de cette œuvre caritative par le collectif angervillois. Soit 200 € de plus qu'en 2013.

La ville participe elle aussi à cet élan solidaire à hauteur de 2 000 € tous les ans.

agenda

11 mars - 15h30

► **Contes d'Ours**

Littérature de 0 à 5 ans

Bibliothèque Intercommunale d'Angerville.

Venez vous laisser enchanter par nos conteuses... Par l'association il était une fois. Réservation au 01 64 95 28 36

13 mars - 20h30

► **Théâtre : Attention Maîtres Chanteurs**

Salle polyvalente

19 mars - 19h

► **Cérémonie de commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie**

Monument aux morts, rue Nationale.

22 et 29 mars - de 8h à 20h

► **Elections départementales**

Bureaux de vote au Centre culturel

29 mars - de 14h à 19h

► **Thé dansant**

Salle polyvalente

5 avril - de 15h à 17h

► **Chasse aux bouchons et chocolats de Pâques**

En collaboration avec l'Association Mouvement plus facile.

Bois municipal de la piscine

8 avril - 15h30

► **La nuit de Fantomas**

Bibliothèque Intercommunale d'Angerville.

Spectacle tous âges par la compagnie des marionnettes de la Tour Penchée.

Retrouvez Guignol dans un spectacle plein de mystère...

11 avril - 15h

► **Pieter Brueghel l'Ancien ou le monde à l'envers**

au Centre Culturel
Conférence par Clément Wingler.

Pieter Brueghel l'Ancien est un des maîtres de la peinture flamande.

12 au 19 avril

► **26^{ème} Salon d'Art**

Notre Salon rassemble la Peinture, la Sculpture, la Poésie et la Photographie.

Salle Polyvalente d'Angerville, tous les jours de 15h à 18h et les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h.

18 avril

Association PEEP

► **Bourse aux vêtements**

1^{er} étage du Centre Culturel

22 avril - 14h30

► **Instant ciné**

diffusion d'un film jeune public
Salle polyvalente

10 mai

Association ACOMA

► **journée des îles et de commémoration de l'abolition de l'esclavage**

30 mai - 20h30

École élémentaire

► **Opéra d'enfants : le compagnon de route**

(par les CM1B)

Salle polyvalente

31 mai - 17h

► **Spectacle musical «à propos de Bottes»**

de D. Milhaud

Salle polyvalente

Proposé par le Conservatoire de la CCESE.

9 juin - 20h30

École élémentaire

► **Représentation théâtrale et musicale**

les musiques du monde (par les CM2)

Salle polyvalente

11 juin - 20h30

École élémentaire

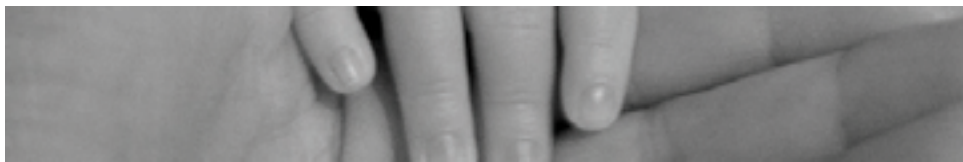
► **Concert avec arts visuels**

(par les CE2 et CM1)

Salle polyvalente

état-civil

Naissances



- PERIOU Laly, 21/08/2013
- SAMBA Shealsy, 06/08/2014
- BOULAY Rayan, 11/08/2014
- CHARLOTIN DIALLO Naëlya, 14/08/2014
- FERRÉ BUJWILO Roman, 14/08/2014
- YILMAZ Aylene, 15/08/2014
- LAMIRAULT Zoé, 30/08/2014
- LERANDY Benjamin, 11/09/2014
- LELUC Inaya, 24/09/2014
- CAMARA Ayoub, 16/10/2014
- LITIME Naïla, 17/10/2014
- PLUMAIN Elsa, 20/10/2014
- LOISON PROSPER Mike, 03/11/2014

- JACQUESON Aydan, 10/11/2014
- LESEURRE Ibrahim, 11/11/2014
- SAIDI Abdelah, 15/11/2014
- CAMARA Cheïma, 24/11/2014
- DECROIX Thalia, 27/11/2014
- ZOUAOUI Assia, 28/11/2014
- ZOUAOUI Maryam, 28/11/2014
- CAMARA Diarta, 06/12/2014
- CHAN Sheng-Ming, 26/12/2014
- CHAN Sheng-Xuan, 26/12/2014
- SCHMITT Nora, 31/12/2014
- ABDENNAIM Wassim, 06/01/2015
- AISSANI Anas, 25/01/2015
- MARCHINI Grégory, 30/01/2015

Mariages



- FUNFFROCK Christophe & HÉMERY Annie, 05/09/2014
- GALLOPIN Tony & ROUSSE Marion, 18/10/2014
- MENAULT Dominique & DUVAL Annick, 13/12/2014
- TELLIER Vincent & KHALDI Melissa, 24/01/2015
- BLASCO Guy & CROMBEZ Laurette, 31/01/2015

Décès



- BURGUET Marc, 06/08/2014
- FOUFELLE Jeanine, Veuve RAIMBAULT, 22/08/2014
- COUROUBLE Gabriel, 05/09/2014
- JARDRY Jacques, 26/10/2014
- POINTEAU Jacques, 16/10/2014
- HUTEAU Marcelle, Veuve JARDRY, 02/11/2014
- PETIT Daniel, 10/12/2014
- TOILLON Rachel, Veuve MASSICOT, 20/01/2015
- SCHWAB Anna, Veuve BOIER, 31/01/2015

Dans l'action, à vos côtés.

Continuer d'agir, de construire avec la population, de garder l'esprit de concertation, tout en ayant des marges de manœuvres financières extrêmement contraintes. Voilà les mots qui guident l'action de la majorité municipale.

Et d'ailleurs, en cette période de vote des budgets, c'est dans cet esprit que votre conseil délibérera prochainement. Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, la majorité n'a pas l'intention d'augmenter les taux de vos impôts. Nous ne savons pas ce que sera l'avenir en ce domaine, mais nous nous efforcerons d'absorber le plus longtemps possible ce désengagement latent de l'État qui fait payer ses déficits aux communes !

Car n'en déplaise à l'opposition, très encline à la critique sur notre gestion, cette dernière est jugée bonne, pour ne pas dire plus, par une association

de contribuables indépendants qui classe la commune en troisième position des communes les mieux gérées de l'Essonne avec une note de 17/20 (www.contribuables.org). C'est de cette association dont se revendique l'opposition pour distiller de « bons conseils ». A croire qu'ils ne lisent pas ce qu'ils conseillent.

Ils ne sont pas à une contradiction près. En novembre dernier, dans leur feuille d'information, ces derniers reprochaient au maire de préparer les élections départementales. Pourtant, aujourd'hui il n'est pas candidat mais ce n'est pas le cas de tout le monde dans l'opposition...

Les mêmes qui, hier, reprochaient le manque d'action de la majorité en faveur de la sécurité et qui aujourd'hui dénoncent le recrutement d'un ASVP supplémentaire. Ils devraient pourtant s'en réjouir, tout comme de la très nette amélioration des chiffres de la sécurité, fruit de notre action sans relâche depuis des mois, en partenariat étroit avec les

forces de l'ordre.

Alors que l'opposition municipale rejette systématiquement toute proposition de travail collectif avec la majorité, vous pouvez compter sur nous pour continuer à faire avancer cette ville pour vous et à vos côtés.

Nos projets sont nombreux et concernent toutes les catégories d'âge de cette ville. Et nous continuerons à venir vous en parler à travers le dialogue franc et sans filtre des rencontres de quartiers dont les prochaines se dérouleront en juin. Savoir administrer, c'est avant tout savoir expliquer et dire les vérités ! Ensemble, Angerville avance !

Votre Maire
et les élus
de la majorité municipale

UCA et ENERGIE
AGIR POUR ANGERVILLE

Ecouter, informer, proposer, un engagement citoyen

Personnel : L'opposition se réjouit que l'exécutif municipal (Maire et adjoints) soit soucieux de faire des économies de fonctionnement (comme le préconise le rapport de la cours des comptes paru le 14/10/2014) en mettant en place une mission d'évaluation du personnel communal par le CIGGC afin d'en améliorer l'efficacité. Il nous paraît cependant assez déplacé de la part de l'exécutif de demander des efforts au personnel juste après avoir copieusement augmenté leurs propres indemnités de 30% soit 40 000 euros de plus par an. A ce sujet, nous demandons à nos élus de prendre exemple sur ceux d'Etampes qui, par solidarité avec leurs concitoyens, ont baissé leurs indemnités de 10% (article du Républicain du 27/11/2014). De plus, des indiscretions sur le

droit de discrétion de Monsieur le Maire pour l'attribution de primes au personnel, nous conduisent à nous poser des questions sur les critères d'attribution de ces primes. Où est la transparence promis lors de la campagne municipale ? C'est pourquoi l'opposition réitère sa demande de mise en place d'une « vraie » commission du personnel dont elle en aurait la vice-présidence pour éviter d'éventuel conflit d'intérêt et assurer une totale transparence.

Eoliennes: Nous sommes aussi satisfaits de ce que l'exécutif s'intéresse enfin au problème des éoliennes après l'avoir esquivé durant la campagne municipale et durant tout le mandat précédent (nous rappelons que l'opposition s'était fermement opposé à cette implantation alors que le lotissement de l'Europe est construit). L'exécutif a donc du mal à présent à trouver une solution de sortie et a eu à ce sujet des rapports tendus avec le Préfet de l'Essonne, claquant la

porte des discussions. S'en suivirent des échanges par voie de presse, notamment le saisissant article du Préfet paru dans le Parisien le 22/12/2014. Le Préfet ne comprend pas plus que nous pourquoi l'exécutif réagit seulement maintenant, soulignant que jusqu'à présent tous les recours ont été introduits par des organismes extérieurs à la commune, et surtout il écrit en ces termes : « les permis de construire du lotissement de l'Europe ont été attribués en connaissance de cause », ce qui sous-entend que le projet des éoliennes était bien antérieur à celui du lotissement.

Bruno COUTTE
Liliane BRUNIAUX
Franck THEVRET
Yves GUESDON
Malika ADJAL

APRÈS "LES AVENTURES DE LA DIVA ET DU TORÉADOR"

ATELIER THÉÂTRE ACTUEL ET OPÉRA EN FÊTE PRÉSENTENT

ATTENTION, MAÎTRES CHANTEURS !

ILS ONT LES MOYENS DE VOUS FAIRE CHANTER...



Ville d'Angerville

VENDREDI 13 MARS 2015 À 20H30
Salle polyvalente Guy BONIN

Réservations tous les lundis, mardis et mercredis de 8h à 12h et de 15h à 19h

Informations au : 06 15 35 00 87 ou 01 64 95 20 95

**TARIF
UNIQUE
20 €**